



Genappe



Éditeur responsable: Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe



**Expo à l'Espace 2000
Les rêves éveillés d'Emilie Melon**

**Oberbayern,
la musique va
couler à flots**

en page 2

**Des stages
enfants très
créatifs**

en page 2 et 4

**Attention aux
maitres
irresponsables**

en page 5

**Un nouvel
arrêt d'Ottokar
à Genappe**

en page 11

**1815, Genappe
au centre de
la bataille!**

en page 12



ASSOCIATIONS

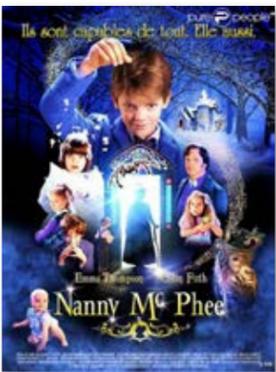
Le petit ciné de pacage

Une après-midi «petit ciné» à l'occasion du Mardi gras. «Nanny McPhee» un film de détente pour le congé de carnaval à voir avec ses enfants et/ou ses petits-enfants. Aussi effrayante qu'énigmatique, ce petit bout de femme Nanny McPhee est là pour remettre tout le monde au pas, mais les enfants ne sont pas décidés à se laisser faire! Lorsque Tante Adélaïde décide d'arracher une des filles du foyer, il est temps de réagir, et pour la première fois, Nanny et ceux qui la voient de moins en moins comme une ennemie vont faire équipe...

Voici Nanny McPhee, cauchemar des méchants garnements, meilleur allié des enfants bons et intelligents. Ce qu'elle inflige aux enfants Brown avec son bâton magique constitue les moments les plus drôles et les plus originaux du film ... Mais ce conte de fée rempli de décors colorés et emportés par une musique très originale de Patrick Doyle et un casting prestigieux en fait un véritable Mary Poppins, d'un autre genre, mais tout aussi magique.

Renseignements

PAC de Genappe: 0495/61.01.07 - www.pacage.be
Mardi 17 février 2015 à 15h.
Salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles 99.
Entrée: 3€ (1,25€ pour les détenteurs d'article 27) - prix famille: 4 personnes: 10€



Associations Patriotiques

Les associations patriotiques de Genappe invitent tous les habitants de l'entité à assister à leur séance d'information et de concertation.

Elle se tiendra au Cercle d'histoire, rue Eugène Philippe 1A à Glabais, le 7 mars 2015 à 14h. Lors de cette réunion, les dates de différentes cérémonies vous seront communiquées. Le Comité compte sur la participation d'un maximum de citoyens.

Renseignements

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de confirmer sa participation:
dezajeanfnc@hotmail.com
Jean Deza: 0471/59.53.64

Diner concert d'Ecolo

Le 28 février à 19h à la salle communale de Glabais, les Ecolo de Genappe vous donnent rendez-vous pour déguster un repas composé de produits bio et locaux:

Soupe de saison, assiette ECO-LORée: quiche, fritata, chèvre lardé, salade, crudités, roulade de chicon... crêpe Suzette. Concert du groupe Jazz At First Sight.

Renseignements

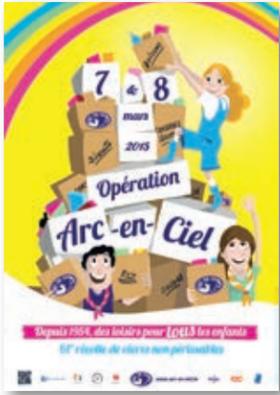
Raymond Walmacq
0495/79.13.88
ecolo.genappe@gmail.com.
Réservation par virement sur le compte BE72 9792 4930 0816 avec en communication le nom et nombre de places souhaitées.
Prix: 18€ apéro compris
enfant: 12€

Opération Arc-en-Ciel

Une récolte 100% locale et solidaire! Les 7 et 8 mars, l'asbl Arc-en-Ciel fera appel à toutes les générosités pour sa grande action de solidarité pour la 61^{ème} fois.

Son objectif: faciliter l'accès aux loisirs de milliers d'enfants en difficulté de Bruxelles et de Wallonie.

Comme à l'accoutumée, l'opération ne draine pas d'argent, seuls des vivres non périssables sont ré-



coltés pendant deux jours par des milliers de jeunes bénévoles via le porte à porte et les grandes surfaces.

Vous faites partie d'un mouvement de jeunesse, d'une école, d'une société alimentaire ou vous souhaitez simplement vous investir bénévolement pour relever le défi de répondre à 100% à la demande de chaque association?

Contactez l'association

Au 02/675.73.11
operation@arc-en-ciel.be
www.arc-en-ciel.be

Théâtre dialectal Wallon

Qu'èl timps passe rate; nos dalons co passer sus lès plantches.

Vos qui aiméz bé rire, vos qui aiméz bé l'wallon ...

Pour la 12^{ème} année, la troupe dialectale wallonne «El fine Equipe» présente une comédie en trois actes «Scouting Paradis» de Christian Derycke .

Quatre copains de jeunesse ont décidé d'organiser un camp de retrouvailles dans le même endroit où trente ans plus tôt ils ont vécu leurs dernières expériences de mouvement de jeunesse.

Mais le temps a passé... Les vies ont changé... Tous sont mariés et les femmes n'apprécient pas nécessairement ce retour aux sources d'une jeunesse où elles étaient absentes.

Tous les souvenirs ne sont pas toujours bons à ressortir.

La vie a d'ailleurs changé davantage pour un des quatre compères qui est devenu: une femme... La suite... sur scène!

C'est ce que vous aurez l'occasion de découvrir avec les acteurs:

Micheline Guiot, Léopold Gosiaux, Aline Degroode, Michel Clerk, Philippe Jourion, Monique Bohy, Pauline Brassart, Véronique Leclercq et Michael Rouffange dans cette pièce mise en scène et adaptée en wallon brabançon par Michel Clerk.

Renseignements

Représentations: les 27 et 28 mars,



Soirée Oberbayern 2015 en avant la musique

Le samedi 7 mars 2015, le Renouveau Musical Genappe organisera sa traditionnelle Soirée Oberbayern. Rendez-vous fixé dans la salle polyvalente de l'Espace 2000.

L'année 2015 marque trente ans de musique bavaroise pour l'harmonie du Renouveau; tout a en effet débuté en 1985 et depuis, défilés, soirées, animations parfois dans des lieux insolites se sont succédé au fil des ans avec comme événement récurrent cette soirée maison. Une

tenu ad hoc et réalisée en interne fait toujours partie du décor tout comme le décor mural déployé lors de cette soirée; une sorte d'oeuvre d'art réalisée en son temps par un peintre amateur. Les classiques de la musique bavaroise sont surtout au programme de l'orchestre et le public vient aussi pour cela.

Plus de bière proposée au mètre depuis quelques années, mais l'organisation a toujours son succès de foule, avec même une assistance

en augmentation ces dernières années. Alors, nous vous attendons début mars pour l'édition 2015.

Au menu, choucroute jambonneau et boulettes sauce tomate; le tout avant une soirée festive animée par les musiciens du RMG.

Renseignements

Renouveau Musical Genappe
067/77.17.08
Espace 2000 Genappe, salle polyvalente.



3 et 4 avril à 19 h 30 et les 29 mars et 5 avril à 15 h 30. Salle communale de Loupoigne Réservations souhaitées, en pré-vente, les places seront numérotées. PAF: 8€
Théâtre dialectal wallon
067/77.37.79
2, rue Bon Air -1470 Baisy-Thy.

Ateliers du Léz'arts

Des stages créatifs pendant les vacances de Carnaval et de Pâques! Peinture, collages, papier mâché, plâtre, illustration, street art..

Voici ce que vous attend pendant les vacances de Carnaval et de Pâques aux Ateliers du Léz'arts.

Rejoignez-nous! Il se passe toujours quelque chose aux Ateliers du Léz'arts. Vous avez entre 4 et 99 ans et vous avez envie d'en savoir plus?

Renseignements

www.lesateliersdulezarts.be
067/44 39 44
cecgenappe@gmail.com
Rue de Bruxelles 38, 1470 Genappe



Histoire locale

Les 5.000 bouteilles de la cave du notaire Brulé de Genappe en 1897

Les anciens documents découverts par l'historien réservent parfois de ces surprises inattendues et capiteuses comme celle effectuée récemment par le professeur Gaston Braive dans les minutes d'un ancien notaire de Genappe.

Emmanuel Brulé jr était le fils du notaire Emmanuel senior, lequel avait exercé les fonctions de notaire à Genappe jusqu'à son décès en mai 1843. Né à Genappe le 27 novembre 1841, Emmanuel jr n'avait cependant pas deux ans au décès de son père, de sorte qu'après avoir obtenu son diplôme d'avocat, il ne put s'établir notaire à Genappe qu'en 1877 en reprenant non pas l'étude de son père, mais celle de Pierre Delory, à la tête depuis 1870 de l'importante étude Jottrand active à Genappe de 1775 à 1870.

Fortuné, Emmanuel Brulé jr racheta, le 20 juin 1878, l'ancienne ferme Demanet à la rue de Bruxelles où il fit édifier en 1880 une somptueuse résidence, souvent désignée aujourd'hui sous le nom de «maison Brigode», du nom du médecin Brigode qui occupa le bâtiment à partir de 1932.

La description des lieux effectuée, sur inventaire, au décès du notaire Brulé en 1897, révèle la richesse des salles et du mobilier, qui n'ont cependant

d'égale que celle - inattendue et surprenante - de la cave à vin, riche de pas moins de... 5.000 bouteilles! Toutes ces bouteilles furent mises en vente, le mardi 1er juin 1897 à «midi précis», par la veuve, Marie-Alexandrine Paternotte sous la forme de 203 lots ou «paniers» de 20 à 25 bouteilles prêts à «être expédiés»!

Ces 203 lots aux appellations et années diverses, mais précisées, concernaient pour 187 d'entre eux, des vins de Bourgogne ou de Bordeaux, les seize autres portant sur des vins de Moselle ou des liqueurs de Porto et Sherry, ainsi que trois lots de Champagne.

L'ensemble a fait l'objet d'une étude détaillée à paraître en février 2015 dans la série des Annales historiques des régions de Genappe, Nivelles et Wavre (n°2015/1) où sont notamment précisés les prix atteints, la qualité des appellations et la personnalité des acheteurs.

Renseignements

annaes.historiques@scarlet.be. Récemment parus dans la même série: Grand dictionnaire biographique de Genappe (2014/1), 356 p.

En marge de la débâcle et du massacre de Bertrix. Le récit et l'histoire de six militaires français cachés, parfois «en troglodytes» dans une ferme des Ardennes pendant toute la guerre de '14, (2014/2) 21 p.



Fini ? La lumière aussi !



Utilisez aussi moins d'électricité,
surtout entre 17 et 20h.
Ainsi, nous resterons ON.

Envie de participer ?
Visitez OffOn.be

En cas d'urgence ?

Lorsque le délestage sera enclenché, il n'y aura plus du tout d'électricité et très vite les moyens habituels de communication (téléphone, GSM...) seront perturbés ou à l'arrêt. Si vous devez faire face à une urgence. Rendez-vous au poste de Service d'incendies le plus proche de votre domicile, au commissariat de police de Nivelles.

La Ville de Genappe aura également un point de contact direct vers les services de secours pour les cas urgents. Dans ce cas, rendez-vous à L'Espace 2000. Entrez sur le site par la rue Taburiau passant par la petite porte, accès piéton, et dirigez-vous vers l'entrée de service de l'Hôtel de Ville donnant sur le parking de la salle polyvalente. Un agent de police sera présent et habilité à contacter les services de secours en fonction de l'urgence.

Retrouver toutes les informations disponibles sur :

www.genappe.be
www.offon.be
Facebook : [offon](https://www.facebook.com/offon)
<http://economie.fgov.be>
Elia : www.elia.be
Ville de Genappe : Isabelle Vanhoutte : 067/79.42.48



Impression digitale

Affiches, photos, flyers, brochures, rapports, magazines,
dépliants, cartes postales et aussi scans.

cellules-grises.be

Contact : Florence Teuwen 0495/60.65.18 - 067/79.11.36

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.gilson-andre.axa-banque.be

www.assurancesgilson.be

CBFA : 014169 AcB



Services bancaires

Le mot du Bourgmestre



En ces temps troublés où des individus fanatiques mettent en danger les fondements de notre société démocratique, il est opportun de rappeler qu'une démocratie est « un régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même ou par représentants interposés ».

Au niveau d'une commune, ces représentants sont les conseillers communaux.

Les conseillers actuels, qui forment ensemble « le Conseil », tirent leur légitimité des élections communales de 2012. Ils composent 4 groupes politiques : la majorité MR et les 3 groupes minoritaires : le CDH, le PS et Ecolo. Ils ont tous les mêmes droits : ils consultent les dossiers, prennent part aux discussions, posent leurs questions, inscrivent des points à l'ordre du jour du Conseil. Tous les deuxièmes mardis du mois, les membres du conseil communal se réunissent et délibèrent sur toutes les affaires d'intérêt communal. Ces réunions sont publiques et tous les citoyens qui le souhaitent peuvent y assister.

En plus des séances du Conseil au cours desquelles sont arrêtées toutes les décisions, la Ville a créé diverses commissions. Il s'agit de groupes de travail qui réfléchissent sur des thèmes spécifiques tels que : l'aménagement du territoire, le sport, l'agriculture, les finances, la cohésion sociale, les seniors, la circulation, l'enseignement... Ainsi informés et éclairés, les conseillers membres de ces groupes participent au travail de fond et aux décisions par le vote qu'ils expriment en Conseil.

La toute grande majorité des citoyens, accaparés par les nombreuses activités de la vie quotidienne, n'a malheureusement pas l'opportunité d'assister aux réunions du Conseil. C'est alors que notre bulletin communal et notre site web prennent le relais. Les habitants de Genappe y trouvent les principales décisions ainsi que des informations relatives aux actions mises en place pour répondre aux besoins de plus en plus nombreux d'une population qui évolue. Nous y publions également les avis ou instructions en provenance d'autres niveaux de pouvoirs : provincial, régional, fédéral (ex. : Campagne Off-On).

Le Journal officiel de la Ville n'est pas un organe de presse comparable à un quotidien ou à un journal d'opinion. Il est ouvert gratuitement aux associations locales, au centre culturel, au syndicat d'initiative, à la police, au CPAS, à l'Académie... et aux groupes politiques présents au Conseil communal. Les associations y annoncent régulièrement leurs activités : promenades, expositions, spectacles... Le Centre culturel y occupe deux pages tous les mois. Le CPAS et la Zone de police communiquent sur leurs actions passées et futures, sur les services qu'ils rendent à la population (ex. : services des repas chauds, La Police veille...). Le collège communal n'agit pas autrement. Il présente les différentes politiques déployées au service de la population dans le droit fil de sa déclaration de politique générale répondant ainsi à la volonté des citoyens de Genappe qui lui ont confié la gestion de la Ville pour six ans.

Dans le respect des règles en vigueur, tous les conseillers communaux ont la possibilité de s'exprimer : lors des multiples réunions de travail auxquelles ils sont conviés; publiquement aux séances du Conseil et dans le bulletin communal s'ils le souhaitent. Je les invite donc à en faire usage.

Gérard Couronné
Le Bourgmestre





Une activité pour les vacances de février?

En partenariat avec l'administration communale de Genappe, Le Centre d'Accueil Pour l'Enfant (CAPE) organise du 16 au 20 février 2015, des activités de vacances à l'école communale de Bousval sur le thème «Le monde des artistes».

Les enfants de 2,5 à 12 ans ont l'occasion de bricoler, jouer, danser, chanter, cuisiner, s'activer... et aussi de s'adonner à diverses activités extérieures. Le tout, grâce à une équipe professionnelle et dynamique d'animateurs, soucieux du divertissement, du délassement et du développement de l'enfant, et ce depuis plus de 30 ans.

Renseignements

- Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 jusque 17h30, les activités démarrent à 9h jusqu'à 16h.
 - Un repas chaud est prévu chaque jour. Le prix (12€/jour) comprend également les boissons, une des 2 collations et l'assurance.
 - Possibilité de réduction: pour les affiliés 8€/jour.
 - A partir du 3e enfant: 50% sur le prix de la journée.
 - Possibilité de déduction fiscale jusqu'à 56€ par semaine et par enfant.
 - Remboursement mutuelle.
- www.cape-asbl.be - 067/21.21.60

Plaine de vacances

Plus qu'un job pour les vacances...

La Ville recrute des animateurs pour les plaines de vacances. Au printemps, du 7 au 17 avril et en été du 6 juillet au 14 août 2015.

Tu as la tête pleine d'imagination, tu as l'esprit d'équipe, tu souhaites animer un groupe d'enfants durant les vacances scolaires...

Envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Animateur(trice):

être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation, d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Nos barèmes:

Animateur en formation: 50€/jour - Animateur breveté ou assimilé: 60€/jour.

Renseignements

Stéphanie Bury, Echevine
067/79.42.06

Affaires Générales:

Chantal Sablon 067/79.42.46
chantal.sablon@genappe.be

Formation d'animateur de Centres de Vacances

Cette formation s'adresse à toute personne âgée de 16 ans minimum, désireuse de travailler dans les plaines de vacances, camp ou séjours de vacances.

Elle vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2,5 à 12 ans.

Elle débouche, à l'issue du parcours, sur l'obtention d'un brevet homologué par le Ministère de la Fédération wallonie-Bruxelles.

La Ville soutient les jeunes de l'entité dans leur démarche!

Elle s'engage à supporter 50% des frais d'inscription et vous propose d'effectuer vos stages pratiques durant les plaines qu'elle organise.

Le premier module de formation, résidentiel, se déroule durant les congés de Carnaval du lundi 16 au vendredi 20 février 2015.

Renseignements et inscription:

Stéphanie Bury - Echevine
067/79.42.06

Affaires Générales:

Chantal Sablon 067/79.42.46.



La course à pied est de retour dès le 16 mars prochain!

La Ville de Genappe organise une nouvelle session JCPMF au printemps prochain avec pour objectif, développer un axe santé visant à entretenir la condition physique des habitants de l'entité.

Après le succès rencontré l'année passée par le programme d'initiation à la course à pied «Je cours pour ma forme», le rendez-vous est fixé au lundi 16 mars 2015 à 19h au parking Beghin.

Ces séances ont pour but de découvrir certains bienfaits de la course à pied sur la santé: renforcement musculaire, perte de poids, diminution de la pression artérielle, meilleur sommeil, contact sociaux, etc. Ainsi que le démontrent de nombreuses études, une activité physique régulière donne des années à la vie et de la vie aux années!

Trois groupes: le niveau 1 (0 -5 km) le niveau 2 (5 -10 km) ainsi que le niveau 3 (10-15 km). La formation s'adresse à tous, jeunes, seniors, homme ou femmes.

Faites passer cette information à vos connaissances qui souhaiteraient commencer une

activité sportive.

Des coaches formés s'occuperont de vous et s'adapteront à votre forme. N'oubliez pas que les objectifs principaux pour chacun des 3 groupes sont la santé et la convivialité. Il suffit simplement de s'équiper d'une tenue de sport et d'une bonne paire de chaussures pour la course à pied. Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

Prix: 30 euros pour une session de 12 semaines (comportant le package de l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé), confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication: Nom+Prénom+JCPMF.

Inscription en ligne sur le site de la Ville. Possibilité d'intervention de la mutuelle.

Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site de la Ville ou le jour même dès 18h devant le complexe sportif.

Plus d'informations: Stéphanie Bury 0477/46.72.14



Expo à l'Espace 2000

Les rêves éveillés d'Emilie Melon

Du 6 au 30 mars, découvrez, à l'Hôtel de Ville, les œuvres d'une jeune artiste de 24 ans, habitant à Houtain-le-Val.

Le fait de peindre s'apparente pour elle à une sorte de «rêve éveillé». Un rêve dans lequel elle décharge son énergie, nage entre les matières, les couleurs, les formes qui traversent son esprit. Quand elle reprend pied dans la réalité, elle réalise que la spontanéité l'a guidée comme dans l'enfance. Elle a déposé sur son œuvre une petite part de son moi intérieur, un brin de l'instant, de l'instinct présent.

Entre art abstrait et figuratif

Peintre autodidacte, elle a réalisé ses premières œuvres à 15 ans.

Elle travaille sur du MDF (bois) de taille moyenne qu'elle ponce et découpe (45 Cm à 1,50 M) suivant ses envies. Elle aime cette matière parce qu'on en fait ce qu'on veut et sur mesure. Son style varie entre l'abstrait et le figuratif. Bien souvent, elle crée de l'abstrait en été dans son jardin. Les couleurs l'inspirent et son geste peut dépasser la toile sans risquer de salir la maison. En hiver, elle se recentre sur les proportions, c'est ainsi qu'elle voit se dessiner des personnages, des nus en

courbes et en contraste. Elle privilégie l'acrylique, mais utilise aussi pastels, craies, fusains et la technique du collage.

Elle a déjà exposé à deux reprises en Alsace. Ensuite, elle s'est dirigée vers les parcours d'artistes plus proches de chez elle, dont celui de Baisy-Thy, l'an dernier. Son art retranscrit la distance entre force et douceur, protection et sensualité, féminité et virilité. L'homme et la femme, l'enfance et ses insouciances sont à la source de son inspiration. L'art figuratif n'a pas besoin selon elle de couleurs vives, seuls les courbes et le trait brut au fusain lui parlent.

Le mariage des couleurs varie selon son humeur, selon le temps qu'il fait. En été, les tableaux abstraits voient le jour alors que la rigueur du figuratif pointe son nez en hiver.

Ses créations reflètent sa personnalité. Enfant garçon manqué, adolescente féminine, adulte pourvue d'insouciance et de spontanéité.

Renseignements

Exposition à l'Hôtel de Ville, du 6 au 30 mars 2015.

Elle est accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, Le jeudi jusqu'à 19h. Vernissage le vendredi 6 mars à 18h30.

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval

010/61.19.27
0475/33.11.81



L'essentielle
Institut de beauté et pédicurie médicale

**Un anniversaire à la ferme?
Un mercredi après-midi?
Un stage pendant les vacances?
En famille, en groupe avec
l'école ou la crèche!**

Françoise Bodart-Sneessens
0475/35.14.25 - www.fermedelavallee.be
1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe

Ferme pédagogique de la Vallée



La stérilisation des chats une obligation depuis le 1/9/2014

La Ministre compétente pour le bien-être animal, a développé une politique qui, via un plan pluriannuel, doit mener à une stérilisation largement répandue des chats domestiques (Arrêté royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques).

Tous les chats qui sont mis en adoption par les refuges doivent être stérilisés (et identifiés et enregistrés).

A partir du 1^{er} septembre 2014, cette stérilisation obligatoire vaut aussi pour toute personne qui vend ou donne gratuitement un chat, y compris le simple citoyen. Cette législation devrait conduire à terme à une diminution du nombre de chats errants et du nombre de chats qui atterrissent dans les refuges.

De plus, grâce à la stérilisation, les chattes risquent beaucoup moins d'avoir des tumeurs. Et les chats mâles châtrés vagabondent moins et le risque d'attraper des maladies contagieuses comme le sida du chat ou la leucose féline diminue.

Les chats stérilisés ne donnent plus de concerts nocturnes et ne causent plus de nuisances olfactives dans le voisinage.

Trop de chats tue les chats: la stérilisation sauve des vies

Chez les chats, 1+1=6, parfois plus de deux fois par an. «Laisser faire la nature», c'est donner la vie à 36 chats en l'espace de 16 mois...



et revient souvent à leur donner la mort. Les refuges recueillent plusieurs dizaines de milliers de chats et de chatons chaque année. Il naît ainsi beaucoup plus de chats qu'il y a de gens qui souhaitent vivre en leur compagnie, et leur vie se termine souvent par une euthanasie faute d'adoptants.

Chats errants: une courte vie d'infortune

Jetés à la rue, certains chats survivent tant bien que mal, souvent grâce à la générosité de personnes dévouées qui les nourrissent. Leur présence n'est pas toujours appréciée...

Non stérilisés, leur population peut rapidement augmenter. Pour les chats aujourd'hui, la liberté a un prix: celle de la faim, des maladies infectieuses et de l'hostilité des humains. Exposée aux risques d'empoisonnement et d'accidents, la vie du chat errant est relativement brève.

Les chats errants peuvent difficilement être sociabilisés et, par conséquent, ne peuvent plus être candidats à l'adoption.

Plus de 10 000 chats euthanasiés

En 2013, 10.575 chats ont été euthanasiés dans les refuges. Notons que cette mortalité forcée ne tient pas compte des animaux morts en dehors des refuges dans des circonstances diverses.

Cette loi est donc d'une importance primordiale pour endiguer la surpopulation des chats, la respecter permettra de réduire la prolifération des chats errants et des abandons.

Si vous n'avez pas de chat et que vous aimeriez en adopter, passez par un refuge. Beaucoup de chats y attendent une bonne famille et ils sont déjà stérilisés!



L' Akita Inu très mignon petit, est en réalité un chien de combat d'origine japonaise

Des maîtres responsables... des chiens sans histoires

Le chien est le meilleur ami de l'homme mais il peut aussi se révéler dangereux, agressif, source de troubles divers.

Si des dispositions ont été prises concernant les animaux et notamment les chiens, c'est pour préserver au mieux la tranquillité et la sécurité publique. Ces règles ont pour objectif d'éviter les situations mettant en péril l'harmonie et la convivialité qui se doivent de régner dans nos rues et quartiers.

Mémento des règles à observer sous peine de sanctions

L'ensemble de ces dispositions sont reprises dans le Chapitre 2 de notre Règlement général de police administrative. Règlement qui a été distribué en 2006 à l'ensemble de la population et qui est disponible à l'administration communale ou sur le site de la Ville: www.genappe.be. Les contraventions à ces dispositions sont passibles d'une amende administrative de 1 € à 250 €.

Il est interdit de laisser votre chien errer sur la voie publique

A vous de veiller à ce que votre chien ne s'échappe pas de votre propriété pour divaguer au gré de sa fantaisie dans l'entité. Outre une amende qui pourrait vous être infligée, n'oubliez pas que vous êtes responsable de tous les dommages ou accidents que votre animal pourrait causer en circulant librement sur la voie publique. Imaginez que votre chien provoque un carambolage en traversant une route ou défigure un enfant ou fasse tomber une personne âgée... Dans tous ces cas, votre responsabilité sera engagée et pourra vous coûter très

cher suivant la gravité des faits... Sans oublier que vous mettez aussi la vie de votre animal en danger. Posséder un chien n'a rien d'anodin. Vous et vous seul êtes responsable de ses actes et de sa vie.

Vous êtes obligé de tenir votre chien en laisse, dans tout lieu privé ou public, accessible au public.

En effet, le maître doit pouvoir, en toutes circonstances, maîtriser son animal. Même si votre Médor est le plus obéissant des labradors, même si vous ne voyez presque personne autour de vous, le port de la laisse est obligatoire dès que vous le sortez de chez vous. Si vous enfreignez cette règle, vous risquez de payer une amende administrative sans parler d'autres ennuis (facteur attaqué ou poursuivi, pékinos du voisin dévoré, enfant bousculé...) auxquels vous pourriez être confronté.

Vous êtes obligé de mettre une muselière à votre chien, dans tout lieu public ou privé accessible au public, s'il est issu des races ou de croisements des races suivantes:

American Staffordshire Terrier, Dogo Argentino, Rottweiler, Tosa Inu, Dogue de Bordeaux, Akita Inu, Band dog, Pitbull Terrier, Bull Terrier, English Terrier, Fila Brasileiro, Ridgeback Rhodésien, Mastiff (toute origine). Il en va de même s'il n'appartient à aucune de ces catégories mais qu'il montre ou a montré une agressivité susceptible de présenter un danger pour les personnes ou pour les animaux domestiques.

Votre chien doit pouvoir être identifié par puce électronique

Si ce n'est pas le cas, vous risquez

également une amende administrative sans parler de perdre votre chien en cas de fuite ou divagation car tout chien non identifié est considéré comme errant et placé dans un refuge.

Vous êtes tenu d'empêcher votre chien de souiller murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements, trottoirs

Vous ne pouvez laisser votre chien endommager les plantations ou autres objets se trouvant sur l'espace public.

Votre chien ne peut faire ses besoins sur la voie publique que dans les filets d'eau ou les endroits spécialement prévus à cet effet.

Vous devez détenir un sachet récolteur destiné à emporter les excréments de votre chien.

En effet, vous devez ramasser et évacuer les excréments de votre chien qui auraient été déposés sur l'espace public (squares, parcs, espaces verts des avenues, jardins publics) au moyen d'un sachet récolteur, sous peine d'amende.

Depuis 2012 vous êtes tenu de déclarer votre chien à l'administration communale.

Cette déclaration est gratuite et n'a pas pour but de vous taxer. Elle se fait dans les formes prévues par la loi relative à la protection de la vie privée. Le formulaire ad hoc est disponible à l'hôtel de Ville (accueil et service Population). Il se trouve également sur le site de la Ville. www.genappe.be.

P. Neyman,

Commissaire divisionnaire,
Chef de zone



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné



L'American Staffordshire est un chien de taille moyenne qui possède une redoutable mâchoire

Des actions et des projets pour 2015!



Gérard couronné, Yves Amand, Luccina Martinelli, Vincent Girboux, Linda Cuvelier, Philippe Jourion, Jérôme Leclercq, Aline De Groode, Mickaël Rouffange

Le CPAS est le bras de l'action sociale de la commune. En 2015, nous sommes amenés à relever plusieurs défis intéressants dans les domaines de l'insertion professionnelle, de l'enfance, du 3e âge et du logement. En résumé, ceux-ci se présentent de la façon suivante:

Répondre à l'évolution du droit à l'intégration sociale

Suite aux exclusions du chômage, dont on ne connaît pas aujourd'hui l'ampleur. Pour répondre à ce phénomène, nous poursuivons notre politique intense d'insertion professionnelle qui conduit, in fine, à la diminution du nombre de bénéficiaires au revenu d'intégration.

Le Comité spécial 3^e âge

Activé en 2014, il poursuivra cette année le cycle de réflexion sur le vieillissement, l'accompagnement et le service aux seniors et le développement du Service de l'Aide aux familles globalement (aides familiales, aides ménagères, l'Espace A...).

La Table ronde autour de la pauvreté infantile

Elle a donné naissance à de nouvelles mesures concrètes pour la

rentrée scolaire 2014: des chèques de rentrée scolaire, la création de la fonction de référent «enfance» depuis le mois de septembre, le travail en réseau, l'évaluation de la situation de la pauvreté infantile dans la commune.

Deux nouveaux projets seront mis en place en 2015

Le premier concerne «La parenthèse» qui envisage la création d'une «Maison ouverte» comme un lieu de soutien à la parentalité. Cet espace d'accueil permettra un soutien à la parentalité et un service temporaire de garde d'enfant de moins de 3 ans. Ce projet qui bénéficie d'un soutien de 25.000€ de la Fondation Roi Baudouin vise le renforcement du lien (futurs) parents/enfants. Le deuxième projet, dans le cadre du PCS de la Ville, envisagera une étude de faisabilité de la création d'un espace ou maison pour les jeunes.

Du côté du patrimoine, nous poursuivons notre investissement dans l'offre de logement au travers de la réalisation de trois logements de transit, et de notre collaboration avec Notre Maison dans la création de 8 logements pour seniors et 8 logements à loyers modérés.

Rétro 2014: dynamisme et qualité de service!



Pour sa deuxième année d'activité, le Conseil de l'Action Sociale a été modifié dans sa composition puisqu'il a accueilli Philippe Jourion qui remplace Denis Schelphout, parti trop tôt malheureusement, et Lucina Martinelli qui remplace Axelle Vanderlinck qui siège désormais sur les bancs du Conseil Communal. Le Conseil s'est réuni 13 fois et a adopté près de 260 points. Le Bureau a été également très actif. Il s'est réuni 8 fois et a travaillé sur 42 dossiers à destination du Conseil. Le plus actif, le Comité spécial du service social s'est réuni, quant à lui, 17 fois et a pris près de 1410 décisions pour des dossiers de demandes d'aides sociales individuelles. Ces décisions ont débouché sur des services très concrets en 2014:

- 111 personnes ont bénéficié d'un revenu d'intégration dont 41 ont réalisé une insertion professionnelle sous le régime de l'article 60, soit 37%.
- 38 ménages ont bénéficié de l'attribution d'un logement public.
- 68 ménages ont bénéficié d'une médiation de dettes.
- 319 allocations de chauffage ont été octroyées.
- L'épicerie sociale, créée en fin d'année 2014, est fréquentée par 15 ménages.
- Les permanences «Sourdimention» et psycho-juridiques dans le cadre des violences entre partenaires continuent de se développer.
- Le service d'aide aux familles se porte bien puisque 75 usagers ont bénéficié du service d'aide aux familles, 22 familles ont fait appel au service d'aide-ménagère et 101 usagers ont bénéficié du repas à domicile. Le CPAS a distribué 17120 repas en 2014 et 1900 repas au travers du restaurant citoyen, le «P'tit Resto».
- La synergie efficace entre plan Habitat Permanent de la Ville et le service social du CPAS a permis

de trouver des solutions de logement pour les 25 derniers ménages vivant au camping «La Cala» à Glabais.

Le dynamisme et la qualité du travail des organes politiques sont les clés d'une gestion performante du CPAS. Les organes politiques doivent être efficacement organisés dans la perspective d'une gestion souple, rapide et agissante du Centre.

Ceci est d'autant plus renforcé que le CPAS est tenu de respecter des obligations de délais. Tout au long de l'année écoulée, le CPAS

est intervenu, sous diverses formes, auprès de 500 ménages. Il faut souligner le travail des services et de l'ensemble de l'administration qui a permis de soutenir un tel dynamisme.

Par ailleurs, le CPAS a mené une gestion rigoureuse du budget du CPAS qui s'élève à 3.8 millions d'euros sans modifier la part communale, tout en créant de nouveaux services pour répondre aux évolutions des pauvretés. Ces services se sont traduits dans l'intensification de l'insertion professionnelle au travers de la formation «Des cartes pour l'Emploi», la mise au travail via l'article 60 ainsi que la poursuite des travaux de la «Table ronde de lutte contre la pauvreté infantile».



Une équipe en mouvement!

Souhaitons la bienvenue à ceux qui ont rejoint le personnel du CPAS en 2014, que ce soit dans le cadre de l'insertion professionnelle, pour un remplacement, ou à plus long terme. Bienvenue donc à Laureline Barbason et Vanessa De Cunto, assistantes sociales, Karin Ladière et Sabine Morsaint, au service entretien et Françoise Joris, aide-familiale. Quatre membres du personnel qui atteignent une longévité professionnelle remarquable ont été mis à l'honneur! Cette année, c'est le service d'aide aux familles qui est particulièrement gâté! Bernadette Roger, assistante sociale, Martine Bultot, aide-senior/familiale fêtent 35 ans de carrière! Isabelle Harris, aide-senior/familiale, Carine Smidts, chef du service administratif fêtent respectivement 25 et 20 ans de carrière.



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



FINTRO
BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51



2015, attention travaux en préparation !

L'année 2015 verra la réalisation de nombreux travaux divers sur le territoire de notre Ville. Ainsi, attribués en fin d'exercice 2014, les aménagements suivants seront entrepris :

Réfection complète des rues Chénial, Verhulst et Fosty à Baisy-Thy

A savoir renouvellement du coffre et du tapis sur une épaisseur d'environ 60 cm. Marché attribué à la Sa Travexploit de 6532-Ragnies pour un montant de 483.049€.

Prénormation d'ouvrages d'art

Tels que ponts, ponceaux et aqueducs, travaux confiés à la SA Quintelier Frères de Wavre, pour un montant 91.716€.

Il s'agit du voûtement sur le Ry Aronelle, à la jonction de la rue de Ways et de la Grand Route à Ways : réparation du voûtement, de la tête d'aqueduc et stabilisation des berges ; du Pont sur le Ry d'Hez rue Ry d'Hez à Baisy-Thy : réparation des pieds droits et des murets en bords de voirie ainsi que du Pont sur la Dyle, Chemin de la Dyle à Loupoigne : entretien des pieds droits.

Le pont sur la Dyle menant au Club de Pétanque à Ways fera également l'objet de travaux et ce, en vue de répondre aux normes de gabarit et de tonnage imposés. La Sprl Phenicks de Marchienne-au-Pont a été chargée des travaux pour un montant de 60.612€.

Création d'un parking de 35 places à proximité immédiate de l'école communale de Baisy-Thy

Avec accès sécurisé. Mise en place de cette structure en pavés drainants et plantations d'agrément par la Sa R. De Cock de Marcinelle pour un montant 197.957,59€, 21% TVA comprise. Ce parking disposera d'une place pour personne à mobilité réduite, d'une autre destinée aux mamans avec bébé ainsi que d'une zone de déchargement.

Pour l'exercice 2015, la Ville a dégagé une enveloppe budgétaire de 4.500.000€

Pour les interventions en voiries, bâtiments dont :

- 500.000€ dévolus à plusieurs voiries dans le cadre du Fonds d'Investissement ;
- La rue Banterley à Loupoigne (partie) fera ainsi l'objet d'une complète rénovation de son assiette sur une épaisseur d'environ 60 cm. Les trottoirs d'une partie de la rue Godefroid de Bouillon seront rénovés, de même que les dalles de béton la composant.
- Le pavage de la rue Eugène Philippe à Glabais et de la Route Houtain-Loupoigne sera réparé localement.
- 150.000€ pour les voiries en hydrocarboné : fraisage du revêtement, pose d'un nouveau tapis asphaltique en divers endroits du

territoire.

- 75.000€ pour des réparations localisées : réfection de trottoirs, de trous en voiries et autres interventions...
- 40.000€ pour les voiries en béton : entretien de joints, de surface (Route de Lillois, rues Croisette et Ry d'Hez...).
- 75.000€ pour interventions en centre-ville : création de deux passages pour piétons différenciés au sein de la zone pavée existante, remise en état des bacs végétalisés de la rue de Bruxelles, entretien du Parking Beghin avec remise en état des différentes zones.
- 40.000€ pour les voiries agricoles. Certaines d'entre-elles feront l'objet de nivellement et bénéficieront d'apport de matériau.
- 100.000€ pour des interventions ponctuelles sur notre réseau d'égouttage.
- 20.000€ pour le remplacement des plafonds de certains pavillons préfabriqués de l'Espace 2000, à l'aide de dalles composées de matériau isolant.
- 50.000€ pour l'entretien bisannuel des corniches des 56 bâtiments



dont la Ville est propriétaire.

- 20.000€ pour le remplacement des châssis en bois du bâtiment abritant les Ateliers du Léz'Art par des éléments en PVC (phase 2).
- 60.000€ pour les travaux de réfection de la salle de gymnastique de l'école communale de Ways. La structure en bois de la toiture doit être traitée et renforcée à cause de la présence d'insectes xylophages (Petite et Grande Vrillette).
- 14.500€ pour la réfection des douches de la salle Omnisports

de Genappe : joints à refaire, infiltration d'eau à traiter, ventilation à optimiser...

En ce qui concerne l'égouttage du Quartier de Motte, en cours depuis 2014, nous pouvons être satisfaits quant à l'avancée du chantier, quant à la méthode de travail par fonçage dirigé, laquelle permet de réduire au maximum les désagréments des riverains ainsi que du maintien du calendrier des travaux. Nous pouvons, dès lors, estimer la réalisation effective de ces derniers pour le mois d'octobre prochain.



2015, un calendrier bien chargé !

De nombreux projets se concrétiseront tout au long de l'année 2015, faisons le point sur ceux-ci.

Le Plan Communal de Développement Rural

En matière de ruralité et de développement durable, le projet phare qu'est le Plan Communal de Développement Rural (PCDR-Agenda 21 local) devrait être finalisé pour être soumis à l'approbation de la Région wallonne et concrétiser nos premiers projets.

Réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Les efforts seront poursuivis en vue de réduire le recours à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans cet ordre d'idée, nous acquerrons un désherbeur mécanique pour les cimetières.

Dans la plupart des parterres, les plantes annuelles laisseront place aux vivaces.

Sans oublier, la création d'un observatoire, en bordure du Ravel, aux abords de la zone de la Cressonnière, pour permettre aux promeneurs d'observer en toute discrétion, les oiseaux de la Réserve naturelle domaniale...



Lutte contre les inondations

Dans le domaine de la lutte contre les inondations, la première zone d'immersion temporaire devrait voir le jour à Baisy-Thy. Nous poursuivons évidemment l'ensemble du travail mené jusqu'ici dans ce dossier.

Mobilité

Nous pensons évidemment à la finalisation du plan communal de Mobilité et de son approbation par les instances compétentes et à l'aboutissement de l'étude destinée à améliorer la gestion du stationnement dans Genappe-centre.

En matière de mobilité douce, nous assisterons, entre autres, à la poursuite des travaux de la voie verte entre Houtain-le-val et Loupoigne, à la création d'une nouvelle zone de pique-nique aux abords du Ravel, à la poursuite de la signalisation de nos chemins et sentiers, au placement de range-vélos couverts et à la valorisation de nos circuits vélos.

Quant à l'agriculture, elle sera mise en valeur à travers notre 6e semaine de l'Environnement, qui lui sera consacrée.

Des projets divers et multiples que nous souhaitons porteurs d'avenir et moteurs de changements.

Entreprises générales d'électricité

R. DEPRÉ

Dépannage - Rénovation anciennes maisons
Prise de terre - Renforcement de compteur
Mise en conformité



Drève Dom Placide
1470 Bousval
0475/27.72.73
www.electricien-depre.be

- Devis gratuit
- Travaux par patron
- Entrepreneur agréé

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be





Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL 27 JANVIER 2015

Service de secours

- Approbation de la clé de répartition applicable aux communes pour le financement de la zone de secours du Brabant wallon. A partir du 1er avril 2015, les services incendies seront regroupés au sein de la zone de secours du Brabant wallon dont le financement aura un impact important sur les finances communales. Le critère retenu pour répartir les dotations communales est le seul critère de la population: il permettra une répartition transparente, équitable et solidaire des frais de la Zone de Secours entre les 27 communes. Pour Genappe, notre dotation est fixée à 558.032€ pour la dotation 2015 qui couvre 9 mois, ce qui équivaut à une dotation annuelle de 731.321€. Cela porte notre participation à la zone de secours à 47,99€ par an et par habitant, alors que nous supportons actuellement une participation annuelle de 465.619€ ou de 27,8€ par an et par habitant.

Travaux

- Marché de service pour désigner un entrepreneur de toiture pour effectuer rapidement des réparations de petite importance sur les toitures des bâtiments appartenant à la Ville. Ces réparations concernent la couverture de toitures et des ouvrages connexes: lucarnes, tabatières, ouvrages de collecte et évacuation d'eaux pluviales, antennes... Estimation de la dépense: 10.000€

Environnement

- Approbation du règlement d'ordre intérieur de la Commis-

sion Locale de Développement Rural.

La CLDR est un organe consultatif constitué pour la durée de l'opération de développement rural. Présidée par le Bourgmestre ou son délégué elle se réunira au minimum 4 fois par an. Les décisions se prennent par consensus et en cas de désaccord, à la majorité simple des membres ayant voix délibérative. Elle définit, avec les auteurs de projets, les objectifs du développement rural et durable à Genappe. Elle concevra un avant-projet de PCDR-Agenda 21 à soumettre au Conseil communal. La CLDR doit remettre un rapport d'activités annuel.

- Renouvellement de la convention de collaboration entre la Ville et Chemin 141. Depuis 2008 la Ville de Genappe et l'association «Chemin 141» sont liées par une convention qui vise à organiser leur collaboration. Depuis lors, la Ville reconduit cette convention tous les 3 ans. C'est encore le cas cette année. Chemin 141 regroupe le Syndicat d'Initiative de Genappe, les Amis de Bousval et Environnement Dyle. La convention est légèrement modifiée: suppression de la référence au projet Pics verts, abandonné par la Région wallonne, adaptation du cadre légal relatif aux (ex-sentiers vicinaux) voiries communales. L'association sera informée, au préalable, des fermetures temporaires des sentiers et chemins. Enfin, la convention précise aussi que la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion est le lieu où Chemin 141

exprime ses avis dans un esprit de collaboration.

Energie

Approbation du Règlement communal relatif aux primes-énergie et l'acquisition d'un vélo électrique. Reconduction de la prime communale pour l'audit énergétique pour 2015. Montant: 100€. La prime sur l'audit ne doit plus être calquée sur la prime de la Région qui risque de disparaître. Introduction d'une nouvelle prime pour l'octroi d'un vélo électrique Primes communales 2015 Montant: 100€. Cette prime vient en soutien de la prime provinciale introduite début 2014 (20% du montant de la facture avec un plafond de 200€). Elle sera d'application dès l'approbation d'une modification budgétaire dans le courant de l'année 2015.

Accueil temps libre et soutien de l'accueil extrascolaire

Renouvellement du Programme CLE et de son agrément. Ce programme vise:

- Le soutien des 3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre: l'accueil extrascolaire, les centres de vacances (la plaine de vacances), les écoles de devoirs.
- Les modalités d'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation concrète de l'accueil des enfants durant le temps libre.

Son agrément ouvre le droit à une subvention de fonctionnement de 0.20€/enfant/par jour pour la période d'accueil qui suit les cours.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicaps.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be



Etat civil

Naissances

CIBRARIO Sonia de Loupoigne
CORDIER Manon de Loupoigne
DUPUIS Léa de Vieux-Genappe
EL KADERI Rayane de Genappe
HANREZ Emy de Loupoigne
HAUCHART Juliette de Baisy-Thy
KONE Lauren de Loupoigne
LIESSE Gaspard de Houtain-le-Val
MERTENS LEBLICQ Willy de Vieux-Genappe
SMITH Jane de Glabais
TUYISHIME Mélia de Genappe
VERHASSELT Timéo de Vieux-Genappe

Mariages

DERNIVOIS Michel de Bousval et LAKROUT Safia de Kouba (Algérie)
VAN POUCKE Cédric de Baisy-Thy et MYTNYK VAN POUCKE Khrystyna de Ivano-Frankivsk (Ukraine)
ANGRISANI Tanguy et PERREMANIS Nathalie de Genappe

Décès

BRINKHUYZEN Marcel de Genappe (1952)
CORBIER René de Genappe (1925)
DEBRIGODE Robert de Loupoigne (1928)
DE KOCK Jacques de Genappe (1930)
DEWIGNE Lucien de Bousval (1932)

FOSSET Samuel de Loupoigne (2012)
GILBERT Ariane de Glabais (1954)
GOORIX Chantal de Genappe (1960)
HANNE Richard de Bousval (1935)
LECLERCQ Denise de Genappe (1921)
LONGRÉE Guy de Houtain-le-Val (1941)
PRÉVOT Paul de Glabais (1939)
RAYET Francis de Baisy-Thy (1950)
SOUMOIS Jacqueline de Genappe (1924)
SWEERTS Renée de Genappe (1926)
VANDERSTAPPEN Maria de Court-Saint-Etienne (1927)
VANHULST Georges de Bousval (1921)
VAN NIEUWENHUYSE Roger de Vieux-Genappe (1937)

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél: 067/79.13.03

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalizations en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen

0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Un prêt vert à 0%!

La Ville vous aide à réduire votre facture énergétique. En adhérent aux «Fonds de Réduction du Coût global de l'Énergie» la Ville propose à ses habitants d'obtenir un prêt vert au taux de 0% et sans frais de dossier dans le but de financer vos travaux de rénovation visant à réduire la facture d'énergie. Ce prêt couvre les travaux d'audit énergétique, le remplacement d'ancienne chaudière, l'installation de doubles vitrages et de panneaux photovoltaïques, les travaux d'isolation... Ce prêt d'un montant maximum de 10.000€ par habitation est remboursable en 5 ans maximum.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors des permanences mensuelles organisées à l'Espace 2000, dans les locaux du service des travaux, les 12/02 - 13/03 - 16/04 de 17h30 à 18h45. Ou rendez-vous sur: www.energiebw.be info@energiebw.be - 0474/07.66.45. ou au Service Énergie de la Ville: 067/79 42 79.



Pour l'information au jour le jour visitez www.genappe.be

Garde médicale

FEVRIER

15 Dr Dardenne 067/77.35.61
22 Dr De May 0470/61.53.52

MARS

01 Dr Devaux 067/77.37.57
08 Dr Duquesne 067/77.29.05
15 Dr Gauthier 067/78.05.06
22 Dr Glibert 067/77.20.01
29 Dr Briclet 067/77.10.49

Le Goûter de Noël de nos seniors

Le goûter des seniors, organisé cette année par la commission communale des seniors sous l'égide de l'échevin Hector Tubiermont et de la présidente de la commission, madame Angèle Hanssens fut comme toujours un véritable succès et un joyeux moment de convivialité!

310 convives rassemblés autour d'un goûter composé de tartes préparées par nos artisans locaux et de boissons chaudes et froides. Le tout servit par une belle équipe de bénévoles au son de l'orchestre: Gianni Moretti.

Clou de l'après-midi: la mise à l'honneur des doyens de l'assemblée.

Il s'agit cette année de Madame Marie Taelmans (95 ans) de Genappe et de Monsieur Léon Donckers (90 ans) de Baisy-Thy. C'est vers 18h que chacun est reparti chez soi avec en cadeau, les succulents cougnous préparés pour l'occasion à Genappe.



Merci aux participants aux bénévoles et aux organisateurs!

Après-midi dansant
Dimanche 22 Février 2015 de 15h à 20h.

Salle Polyvalente de l'Espace 2000

à Genappe. (Entrée par la rue Louis Taburiaux). Entrée Gratuite.

Renseignements

Inscriptions obligatoires avant le 19 février 2015 auprès de Nicole Courronné: 067/79.42.01 à l'accueil de L'hôtel de Ville.

Une soirée inoubliable!



28^{ème} palmarès des Mérites sportifs

Avec plus de 600 personnes présentes dans la salle, des numéros de grande qualité, une cuvée 2014 intéressante, une soirée inoubliable! La 28^{ème} édition de la remise des Mérites sportifs pour l'année 2014

compte sans conteste au nombre des événements incontournables de notre belle Ville.

Rires, performances acrobatiques et rythmes déjantés!

Outre les sportifs nominés, l'assistance put applaudir des performances remarquables dans des domaines très divers.

Le club Stars4Events de Deinze se lança dans des numéros d'acroport. Frank Wolf, avec son numéro visuel de BMX équilibriste/acrobatique dont le frisson était garanti. Tatiana Konobas et son Fitness Balls, Amaury Van Der Borch et son numéro aérien de corde. Nous avons pu nous envoler grâce à la magie des oiseaux de Daniel Adrien, la splendide chorégraphie rythmée de Diabolo de Stéphane Nicaise (tous deux passés dans l'émission «Le Plus Grand Cabaret du Monde»).

Christian De Paepe anima la soirée entre les numéros et l'ambiance musicale fut assurée par Sebi Lee, un authentique Bousvalien, accompagné de son Piano Rock.



Les grands vainqueurs de l'année 2014

Merites Individuels:

- Or: Brouwers Amaury (athlétisme)
- Argent: Delmotte Elodie (natation)
- Bronze: Da Silva Augustin Igor (Soo Bahk Do)

Merites Collectifs:

- Or: Baisy-Thy Pelote (National II)
- Argent: Basket Club Genappe (P1 messieurs)
- Bronze: FC Houtain (équipe seniors)

Les prix spéciaux:

- Prix du Bourgmestre: Mauroy Chloé (athlétisme)
- Prix de l'Echevin des sports: Choizez Frédéric (athlétisme)
- Prix de l'Espoir: Verachttert Lucas (motocross), Lefevere Matthew (motocross), Choizez Elodie (athlétisme), BG Lothier (équipe U12), Soo Bahk Do (juniors), RCS Ways-Genappe (équipe U13)
- Plaque d'encouragement: Eggerickx Anaïs (Twirling), Fiévez Valéry (danse), Maes Médéric (cyclisme), Eggerickx Marine (Twirling), Marcheurs du Lothier (marches-randonnées +50ans)
- Prix de l'Effort: Balestrie Benoit (Triathlon et jogging), Guisset Marc (course à pieds), Goffux Simon (athlétisme), Capouet Noé (Football), Hermand Jean-Pierre (cyclotourisme), Pepermans Mélissande (Soo Bahk Do), Soo Bahk Do (adultes)
- Prix du Jury: Da Silva Augustin Igor (Soo Bahk Do)
- Prix de la Presse: Baisy-Thy Pelote (National II)
- Prix de l'APEC: Balestrie Benoit (dévouement à «je cours pour ma forme»)
- Prix de la Reconnaissance de la Ville: Clinaz Silvano, De Kock Bernadette, Dobremé Francis, Dupond-Raymaekers Marie-Rose



La sucrerie désormais sur Internet

En 2012, le Centre culturel de Genappe initiait le projet participatif «Carré Blanc» impliquant les anciens travailleurs de la sucrerie de Genappe, les habitants de la commune mais aussi une série d'acteurs culturels et artistiques. Aujourd'hui, à l'heure où la réaffectation du site se trouve entre les mains des experts, un site Internet lui est désor-

mais dédié: www.carreblanc-genappe.be.

Au départ, un large appel à témoignages fut lancé. De nombreuses personnes se manifestèrent et quantité d'archives, de photos et de récits de vie furent récoltés, enregistrés, scannés puis classés.

A la suite de cette récolte, d'autres personnes furent inter-

viewées. Soit parce qu'elles étaient impliquées dans le processus de réaffectation du site, soit parce que leur expérience professionnelle alimentait les multiples points de vue qui avaient été relevés: le souvenir, le social, le monde du travail, la ruralité, l'environnement...

Mais, comme le souligne Christine Andrien, directrice de la Mai-

son du Conte de Bruxelles: «La parole des gens est importante à sauvegarder. Mais pas pour la laisser dans des tiroirs. Parce que collecter pour collecter, cela n'a pas beaucoup de sens et ne sert pas à grand-chose...». Voilà pourquoi un site Internet a été créé autour des différentes dimensions humaines et sociales inhérentes à la transformation du territoire.

Cette nouvelle plateforme d'expression et de réflexion rendra accessible en quelques clics la matière

collectée: photographies, prises de son, extraits de témoignage, vidéos des interviews, articles de journaux, archives, etc. De plus, cet espace virtuel vivant et documenté rendra compte de l'actualité liée au projet Carré Blanc (réflexions, rendez-vous, publications...) et à tout ce qui touche aux projets de réaffectation du site.

Renseignements

www.carreblanc-genappe.be
067/77.16.27

Le monde agricole à notre porte

Rencontres avec les habitants de Baisy-Thy, récolte de témoignages auprès d'agriculteurs, atelier vidéo avec une classe de l'école de Baisy-Thy, workshop photo des Ateliers du Léz'arts: le projet «HABITER Baisy-Thy» bat son plein.

A travers cette multitude d'activités proposées se dessinent autant de regards et de sensibilités sur le village de Baisy-Thy et sur l'agriculture en général. Nous échangeons, nous nous questionnons, nous tentons de comprendre la réalité de ce monde agricole, aux identités variées et que nous ne connaissons aujourd'hui que trop peu.

Comme le soulignait un participant à la rencontre du 9 décembre dernier: «Pour les habitants de

Baisy-Thy, les agriculteurs, ils sont juste là! Ce n'est ni bien, ni mal. Ils font partie du paysage mais ce n'est pas leur centre de vie ou d'expression. Nous n'entretenons plus de relation avec le monde agricole. Ceux qui faisaient du petit élevage en avaient encore parce qu'ils allaient chercher un ballot de paille. Mais maintenant il y en a de moins en moins...».

Aujourd'hui, le village de Baisy-Thy ne compte plus qu'une petite dizaine d'agriculteurs alors qu'il y a à peine cinquante ans, «tout le village participait à la vie agricole. Les gens venaient aider à la moisson, à la récolte. On allait chercher le beurre et le lait à la ferme», constate un autre habitant.

Voilà l'un des objectifs de ce projet développé dans le village tout au long de cette année: créer des ponts et réapprendre à se connaître en suscitant l'échange, le débat et le partage d'idées.

Les prochaines rencontres collectives auront lieu le mardi 24 février 2015, le dimanche 22 mars 2015, le jeudi 2 avril 2015, sans oublier les pièces de théâtre et films documentaires qui seront programmés dans les prochains mois. Ces rendez-vous sont bien entendu ouverts à tout le monde; il n'est pas nécessaire d'avoir participé au lancement du projet.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre culturel au 067/77.16.27, sur fabrice@ccgenappe.be ou devenez membre du groupe Facebook «Habiter Baisy-Thy». Photo d'Evelyne Wilkin, participante au workshop des Léz'arts.



Avis aux candidats

Le 32 août, HABITER un village, Carré Blanc..., les initiatives menées par le Centre culturel de Genappe sont avant tout orientées vers les habitants. Et souvent, elles se construisent avec eux. C'est pourquoi il importe qu'ils participent également à l'évaluation de ses activités. Dans cette optique, la création d'un espace de concertation verra bientôt le jour sous la forme d'un «Conseil d'orientation».

Concrètement, cette assemblée, composée de personnes ayant pour point commun un intérêt pour la culture au sens large, aura l'opportunité d'émettre des avis sur l'action culturelle développée sur leur territoire, tout en prenant part à son évaluation.

Cette nouvelle instance, imaginée comme un réel lieu d'échanges investi par la population, répond aux exigences liées au nouveau décret dans lequel le Centre culturel souhaite s'inscrire dans les mois à venir.

Pour rappel, ce nouveau texte se base sur les droits culturels repris dans la Déclaration de Fribourg de 2007: la liberté artistique, la promotion et la conservation des patrimoines, l'accès à la culture, la participation, la liberté de choix, et le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.

Une vision que partagent la nouvelle présidente du Centre culturel Cécile Voglaire, coordina-

trice aux Ateliers du Léz'arts, et le nouveau trésorier Benoît Moreau du Tof Théâtre, en poste depuis le 2 décembre dernier. En effet, ces acteurs du monde associatif souhaitent mener une politique culturelle dans une logique participative et concertée avec les pouvoirs publics, les autres institutions culturelles, les associations et toutes les forces vives du territoire.

A cela s'ajoute le début des travaux dans le bâtiment sis au numéro 38 de la rue de Bruxelles qui hébergera le prochain pôle culturel de la ville. Une année 2015 culturellement riche s'offre à nous!

Aussi, si vous souhaitez faire partie du Conseil d'orientation ou désirez en savoir plus (4 réunions par an sont prévues), n'hésitez pas à prendre contact avec Bernadette Vrancan, directrice au 067/77.16.27 ou sur bernadette@ccgenappe.be.



Les taxis Claude et L. Francet

Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



CENTRE CULTUREL

Yosh, c'est parti!

Pour ce premier rendez-vous «Hors-les-Murs» de l'année, on vous emmène en famille voir un spectacle de danse envoûtant: «Yosh». Un véritable bijou qui s'inscrit dans la programmation du Festival de Théâtre Jeune Public «Ottokar».

En japonais, Yosh signifie «c'est d'accord, c'est bien, c'est parti...». Une rencontre entre deux hommes et une femme, c'est le choc entre deux générations et deux cultures, entre le Japon et l'Occident... avec la confrontation, les étonnements, les explorations mais aussi la complicité qu'il comporte. C'est l'histoire, faite d'instantanés présents et de souvenirs, de trois vies qui se croisent et s'entremêlent.

Yosh séduit par la présence scénique des comédiens danseurs. Leur langage est avant tout corporel et gestuel: un mélange de danse contemporaine, de mime, de mouvements inspirés des arts martiaux

ou de techniques de relaxation... Agilité, sérénité et inventivité sont au rendez-vous.

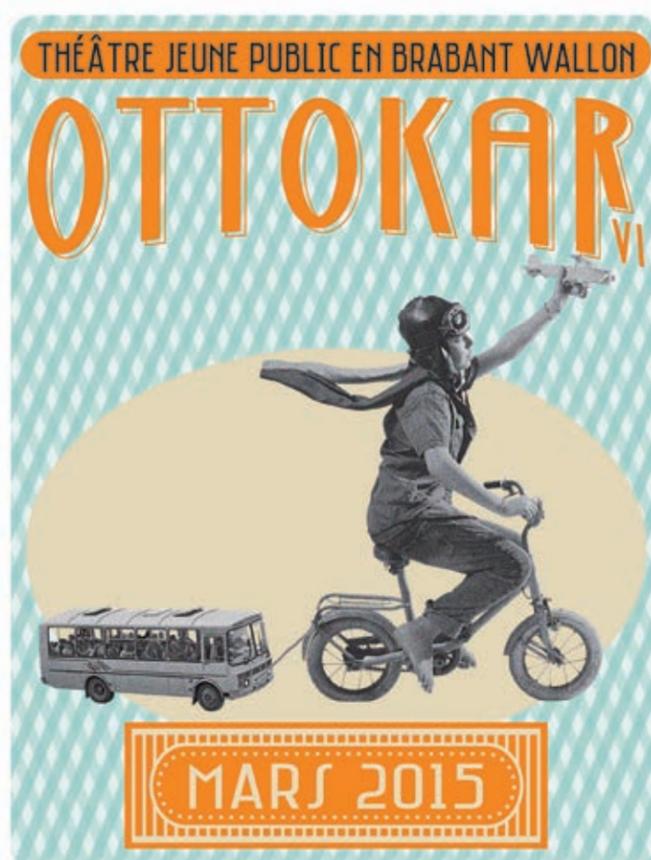
Proposé par le Théâtre de l'E.V.N.I. (Esprit Volant Non Identifié), ce spectacle teinté d'autodérision est tantôt plein de douceur et de poésie, tantôt plein de vigueur et de dynamisme. Des petits riens inclassables qui font un tout grandiose...

En pratique

Le samedi 14 mars à 14 heures au Waux-Hall de Nivelles. Covoiturage organisé au départ de Genappe (possibilité d'assister au préalable aux représentations des petits spectacles dans le Bus Ottokar, entre 12h et 13h30). P.A.F.: 10€ - 12,5€ (au lieu de 15€). Réservation obligatoire pour le 20 mars au plus tard via le Centre culturel de Genappe au 067/77.16.27 ou sur info@ccgenappe.be.



Genappe prend l'Ottokar



Le Bus Ottokar

Pas moins de six compagnies de théâtre professionnelles se sont associées pour créer un théâtre itinérant dans un grand véhicule relooké par l'artiste Marie Kersten. Ces compagnies, Tof Théâtre, Théâtre des 4 Mains, Royales Marionnettes, Roultabi, Une Compagnie et Les Pieds dans le Vent, ont chacune créé un «mini spectacle» pour vous donner un avant-goût du Théâtre Jeune Public. À chaque arrêt du Bus Ottokar, vous pourrez découvrir trois de ces six saynètes. À Genappe, il s'agira des créations du TOF Théâtre, d'Une Compagnie (toutes deux implantées dans la commune) et des Royales Marionnettes, d'une durée totale d'une quinzaine de minutes.

Un stage de théâtre

Enfin, organisé durant les vacances de Pâques, ce stage sera l'occasion d'initier les jeunes âgés de 9 à 12 ans à la pratique théâtrale à travers trois dimensions: la mise en espace, la mise en mouvement et la mise en voix.

En pratique

Le bus Ottokar fera arrêt sur la Grand-Place de Genappe, le samedi 14 mars, de 12h à 13h30. Gratuit. Stage de Théâtre organisé au Centre culturel de Genappe, du 13 au 17 avril, de 9h à 16h (90€).

Infos et inscriptions

067/77.16.27 - info@ccgenappe.be
Programme complet sur www.ottokar-bw.be. Une organisation de 15 programmateurs Théâtre Jeune Public en Brabant wallon coordonnée par le Centre culturel du Brabant wallon.

Le Théâtre Jeune Public aura la part belle en mars prochain avec la venue, en Brabant wallon, de la manifestation itinérante «Ottokar». Un mois pour mettre à l'honneur les différentes facettes de cette discipline et les personnes qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent, l'enseignent, le relayent ou qui en sont le public.

sûr, mais aussi des ateliers, des formations, des colloques et des rencontres qui se tiendront dans toute la province. De plus, de nombreuses représentations dans le cadre scolaire, des animations et des formations à destination des enseignants sont prévues. C'est ainsi que les élèves des classes de 4ème, 5ème et 6ème primaire de l'entité auront l'occasion d'assister au spectacle «Moi, nuage» présenté par le Théâtre de la Galafronie.

Au programme

Une foule de spectacles bien

PETITE ÉCOLE DE WAYS

«80 ans, ça se fête!»



Que celui ou celle à Genappe qui n'a jamais entendu parler de la Petite École de Ways lève le doigt!

Petite histoire

Créée le 6 décembre 1934, à l'initiative du Comte Paul Cornet de Ways Ruart, (Bourgmestre de Ways), l'école «Fonds Comte et Comtesse Cornet de Ways Ruart» est installée dans une petite maison le long de la grand route et accueille les enfants de maternelle. Mme Guyette en fut une institutrice dévouée pendant 38 ans.

Quatre ans plus tard (de 1938 à 1974), une école de filles s'installa dans la maison voisine sous l'autorité de Mme Riquet... Toute une époque!

Même si l'illustre établissement fermera définitivement ses portes

fin juin 2015 (pour passer le relais à l'école communale de Ways), on ne pouvait pas passer à côté d'un tel anniversaire!

C'est donc une vénérable institution qui va bientôt disparaître du paysage waysien.

Combien d'enfants, de parents, de waysien(ne)s, d'amis ont défilé en ses murs et en gardent un souvenir ému?

Pour marquer ce double événement, Mr le Comte, les institutrices et le Comité des Fêtes de l'école organisent une journée festive le samedi 28 mars 2015.

Au programme (entre autres): expo, animations, surprises, repas, soirée dansante...

Pour faire de cette fête un moment marquant dans la vie waysienne, un appel est lancé aux

anciens, parents, élèves, amis... bref, à toute personne intéressée par le projet, pour nous seconder dans les préparatifs. Notre équipe actuelle étant bien trop petite et nos moyens limités pour prendre seuls tout en charge. Alors, si une envie folle vous tenaille, si votre cerveau foisonne de chouettes idées, ou si vous avez juste un peu de temps ou de moyens à nous consacrer, nous serions ravis de vous accueillir dans l'équipe. N'hésitez pas à prendre contact avec nous. On compte sur vous!

D'avance un tout grand merci pour votre soutien.

«Préparer, c'est déjà fêter!»

Renseignements

Comité des fêtes, Colette Scarnière Pottiez, trésorière 0477/607909 scarnière@gmail.com

Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com

PVC - ALU - ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Beauty home
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

DEVIS GRATUIT
... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

Place E. de Lalieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Genappe, une place forte en 1815



Genappe est une commune primordiale sur le plan de la campagne de 1815. En effet, elle se trouve sur l'ancienne route de Charleroi à Bruxelles, cette dernière étant à l'époque une voie militaire et déjà économique. Nous y reviendrons. Lors de l'élaboration de la «Route Napoléon» toute récente, le trajet initial de l'Empereur ne fut abordé que d'une manière portant le public vers Waterloo. Et pourtant notre commune est riche en histoire et en lieux historiques de cette époque.

C'est à «L'auberge au Roy d'Es-

pagne» que le Général Guillaume-Philibert Duhesme décède le 20 juin 1815 malgré les soins apportés par le propre chirurgien de Blücher. Il sera enterré au cimetière de Ways dont la paroisse couvrait la partie Est de l'actuelle rue de Bruxelles. Son corps y repose toujours sous un monument édifié par sa veuve et confié aux «Braves de toutes les Armées». Ce monument est situé au pied de l'église de Ways.

C'est à Genappe que se situent les restes du pont sur la Dyle qui fut un lieu de catastrophe lors de la retraite française et du gué de Lou-

poigne, mais également de la rue Saint-Géry où se trouvent toujours la source et la chapelle de l'époque à peine modifiée.

L'église de Vieux-Genappe est toujours en place et c'est celle que nous aurions dû voir sur les peintures de l'époque Napoléon III. Mais à l'époque, on ne s'attardait pas à l'Histoire. L'église actuelle ne date que de la fin du XVIII^e siècle.

Enfin, n'oublions pas que la Ferme du Caillou, Dernier Quartier Général de l'Empereur, se trouve également sur le territoire de Genappe de même que la Ferme du Chantelet où logea le célèbre Maréchal Ney.

Genappe 1815 accueillera quelques festivités, mais se mettra aussi en valeur.

La Fondation Bijleveld placera dans l'Espace 2000 un affût de canon représentant une pièce d'artillerie utilisée à la bataille des Quatre-Bras les 15, 16 et 17 juin 1815. Cette pièce sera inaugurée en grandes pompes le 30 mai 2015.

Promenade Napoléon et balade gourmande: un nouveau parcours d'environ 4 km sera réalisé par le Syndicat d'Initiative. Dès le mois de juillet, vous aurez l'occasion de découvrir cette nouvelle promenade sur le thème 1815 via la balade gourmande annuelle. À cette occasion une visite guidée du trajet à pied de Genappe sera également organisée.

Renseignements
SIG - Bureau temporaire: Espace 2000, local 8 - 1470 Genappe
info@siggenappe.be 067/77.23.43

agenda

17 FÉVRIER

Petit-Ciné

Projection de «Nanny McPhee» à 15h Salle communale de Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles 99. Organisé par Pacage 0495/61.01.707 www.pacage.be

Entrée: 3€ (1,25€ pour les détenteurs d'article 27) - prix famille: 4 personnes: 10€

22 FÉVRIER

Goûter crêpes

A la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 de 15h à 17h30 Organisé par La conférence Saint Vincent de Paul au bénéfice des plus démunis de l'entité.

22 FÉVRIER

Après midi-dansant

Salle polyvalente de l'Espace 2000 de 15 h à 20h. Entrée gratuite.

Inscriptions obligatoires: Nicole Couronné: 067/79.42.01

24 FÉVRIER

Rencontre collective

Organisée par le centre culturel à 19h 30 dans le cadre de la préparation de l'activité «HABITER Baisy-Thy» Renseignement: 067/77.16.27, sur fabrice@ccgenappe.be - Facebook «Habiter Baisy-Thy»

28 FÉVRIER

Dîner concert

Salle communale de Glabais à 19h Repas de produits bio, locaux et Concert du groupe Jazz At First Sight Prix: 18€ apéro compris - tarif enfant: 12€ Renseignements: Raymond Walmacq 0495/79.13.88 ou ecolo.genappe@gmail.com

28 FÉVRIER

Soirée country

Animée par «Mary Ann Scot & son Band» à 20 h, Salle de l'Espace 2000 Organisé par le Comité Télévie de Genappe - Entrée: 7€ Compte: BE39 1420 6495 0619 Réservations et infos: Jacqueline Delporte 0477/17.55.69 j.delporte@hotmail.com

1^{er} MARS

Cross de Bousval

14 km 250, départ 15h, Je cours pour ma forme 5 km, départ à 15h10 - Inscription via www.challengedelhalle.be R. Denruyter 0475/84.11.57

6 AU 30 MARS

Expo

Amélie Melon à l'Espace 2000 Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h. Vernissage le vendredi 6 mars à 18h30.

7 MARS

Séance d'information

Organisée à 14h par les associations patriotiques à la Maison de l'histoire et du patrimoine - Rue Eugène Philippe, 1A - Glabais

7 MARS

Soirée Oberbayern

Espace 2000 Genappe, salle polyvalente. Renseignements: RMG: 067/77.17.08

14 MARS

Théâtre jeune public

Organisé par le Centre culturel, présentation de trois saynètes dans le cadre de: «Genappe prend l'ottokar», de 12h à 13h30 sur la Grand-Place de Genappe, accès gratuit. Suivi de: «Yosh», proposé par le Théâtre de l'E.V.N.I à 14 heures au Waux-Hall de Nivelles Covoiturage organisé au départ de Genappe par le Centre culturel Infos et inscriptions: 067/77.16.27 info@ccgenappe.be

20 MARS

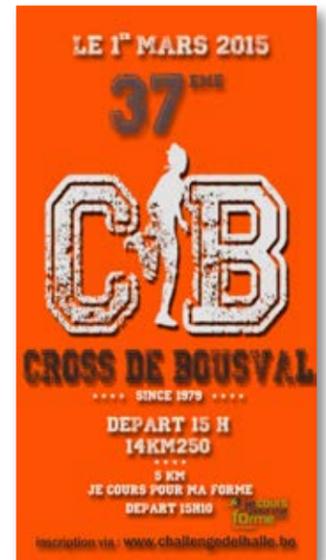
Musique classique

Ensemble Trio Van Neste (avec Maya Levy, violoniste de Glabais) Eglise St Pierre, Glabais à 17 h Cartes en vente: Centre Culturel, Syndicat d'Initiative de Genappe, Boulangerie Falise, Glabais, La Cabosse d'Or, Ways Réservations: Hubert Frissaer: 067/77.10.51 hubert.frissaer@gmail.com Eddy Jonckheere: 02/351.15.53 edouard.jonckheere@skynet.be

DU 27 MARS AU 5 AVRIL

Théâtre dialectal

«El fine Equipe» présente «Scouting Paradis» voir page 2



ENVIRONNEMENT-DYLE

L'accès à l'information relative à l'environnement

Trois droits fondamentaux de tout citoyen d'un pays membre des Nations Unies ont été coulés dans la convention d'Aarhus en 1998: l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice... en matière environnementale.

En fait, dès le préambule de cette convention, les droits en matière d'environnement sont élevés au niveau des autres droits de l'Homme. Rien de moins que ça!

Le tout transposé en droit belge via une directive européenne. Intéressons-nous dans un premier temps, au seul accès à l'information environnementale.

Deux cas de figure:

L'information ACTIVE et l'information PASSIVE.

L'information active est celle qui doit être diffusée à l'initiative publique. Dans le cas d'une commune, ce sont essentiellement:

Les données ou résumés des données recueillis dans le cadre du suivi des activités ayant ou susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement;

Les autorisations qui ont un impact significatif sur l'environnement, ainsi que les accords environnementaux, ou une indication de l'endroit où les informations peuvent être demandées ou trouvées;

Les études d'incidences sur l'environnement et certaines évaluations de risques concernant les

éléments de l'environnement ou une indication de l'endroit où les informations peuvent être demandées ou trouvées.

Soit un travail non négligeable pour les communes disposant - par exemple - de zones d'activités économiques importantes et donc d'entreprises soumises à autorisations.

L'information passive est celle qui peut être sollicitée par tout un chacun «sans qu'il soit obligé de faire valoir un intérêt» auprès de l'autorité publique qui la détient, par écrit ou oralement. Cependant, pas question de demander à une commune copie des 17 études d'incidences réalisées pour l'entreprise Machin Chouette depuis 1985! En effet, lorsque «l'autorité publique ne détient pas l'information ou lorsque la demande est manifestement abusive, formulée de manière trop générale, concerne des documents en cours d'élaboration ou inachevés, porte sur des communications internes», la demande peut être rejetée. La commune devra néanmoins mettre l'information à disposition.

Pas question non plus de porter atteinte:

- à la confidentialité des délibérations des autorités publiques;
- aux relations internationales et à la sécurité publique;
- à bonne marche de la justice;
- à la confidentialité des informations commerciales ou indus-

trielles;

- à des droits de propriété intellectuelle;
- à la confidentialité des données à caractère personnel;
- aux intérêts ou à la protection de toute personne qui a fourni les informations demandées sur base volontaire;
- à la protection de l'environnement auquel se rapportent les informations.

Sujet à interprétation tout ça!

Le législateur a donc prévu une Commission de recours pour le droit d'accès à l'information en matière d'environnement» qui départagera les opinions divergentes éventuelles.

De toute façon, il faudra s'attendre à payer le coût des copies éventuelles. Celui-ci doit se limiter au coût du support de l'information et de sa communication.

A noter que les informations doivent être mises à la disposition du demandeur (...) dès que possible et, au plus tard, dans le mois qui suit la réception de la demande (...). Cependant, cette mise à disposition pourra parfois s'effectuer dans un délai de deux mois en raison de la complexité de la demande et de son volume».

Renseignements

Environnement-Dyle
Michèle Fourny
environnement.dyle@gmail.com
0477/43.16.78

